

N^o 8. — ARRÊTÉ du 18 janvier 1870 ouvrant un crédit supplémentaire de 15,000 fr. pour être affecté aux dépenses du chapitre II du service Local, Exercice 1869.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu l'insuffisance du crédit primitif prévu au budget local au titre du chapitre II et ouvert à l'Ordonnateur par l'arrêté du 28 décembre 1868, et des crédits supplémentaires en date des 22 juillet, 2 septembre, 31 décembre 1869 et 3 janvier 1870 ;

Vu l'article 45 du décret financier du 26 septembre 1855 ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. Un crédit supplémentaire de la somme de quinze mille francs est ouvert au budget du service Local pour être affecté aux diverses dépenses du chapitre II, et il y sera pourvu sur les voies et moyens de l'Exercice 1869.

ART. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera et inséré au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 18 janvier 1870.

Signé : DE JOUSLARD.

Par le Commandant Commissaire Impérial :

L'Ordonnateur p. i. f.f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : FOURNIER L'ETANG.

N^o 9. — ARRÊTÉ du 20 janvier 1870 autorisant une émission de traites de la somme de 75,725 fr. 54 c. en remboursement des avances faites au service Marine pendant le mois de décembre, 1869.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu les bordereaux des mandats payés pendant le mois de décembre 1869, desquels il résulte que la caisse coloniale a avancé au service *Marine*, pour le compte de l'Exercice 1869, une somme de soixante-quinze mille sept cent vingt-cinq francs cinquante et un centimes, qu'il est nécessaire de lui rembourser ;

Vu les dispositions de l'ordonnance du 27 mars 1838 ;

Vu également les articles 29 et 30 du décret financier du 26 septembre 1855 ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur,